

TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE

# REVUE DE PRESSE

**SEROC**  
et actualité déchets

**du 19/02/2022 au 08/03/2022**





# ACTUALITÉS

**SEROC**

## Bayeux Caen - Réhabilitation du château : 5 millions de travaux

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 1 mars 2022, 458 mots

L'étude du budget était à l'ordre du jour du conseil municipal de jeudi, ainsi que la réhabilitation du château, l'attractivité commerciale du centre bourg...

### Budget

Avec une capacité d'autofinancement brute de 36 % contre 21 % pour la moyenne nationale des communes comparables à Creully-sur-Seulles ; un fonds de roulement équivalent à 27 mois de dépenses réelles de fonctionnement alors qu'un niveau de 3 à 5 mois est recommandé par la DGFIP (Direction générale des finances publiques) et un endettement actuel qui s'éteindrait en 2034, la commune a un horizon financier dégagé.

### Château

« **Un cabinet d'architectes doit être consulté pour remettre à jour l'étude sanitaire du château de Creully, le 3<sup>e</sup> en importance dans le Calvados, après ceux de Caen et de Falaise** », indique le maire, Thierry Ozenne. Les travaux de réhabilitation, d'un montant de 5 millions d'euros, seront subventionnés à hauteur de 80 % et s'étaleront sur dix ans.

### Déchetterie

Une petite parcelle de terrain sera vendue au Seroc (syndicat de traitement des déchets) afin d'agrandir la déchetterie de Creully qui reçoit 40 000 visites par an et 700 à 800 passages les samedis de pointe.

### Réfection des cloches

« **Il serait judicieux de bénéficier de la présence d'une grue lors des travaux sur le clocher de l'église de Villiers-le-Sec, pour procéder à la réfection des cloches endommagées au niveau des points de frappe** », propose Thierry Ozenne qui ajoute : « **Le montant des travaux est financé par les dons des particuliers.** »

### Mémorial des Canadiens

Le parking situé devant le Mémorial des Canadiens devra être « **désimperméabilisé** » au profit d'une surface perméable alvéolée et engazonnée. Les travaux bénéficieront d'une subvention de l'Agence de l'eau.

### Police municipale

Xavier Ducrocq, policier municipal, fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> mai. Il sera remplacé par Christophe Loiset, ancien gendarme, actuellement chauffeur de bus à l'Intercom.

### Commerces

Une réflexion s'instaure sur le problème dû au départ de la supérette. « **Les locaux de l'ancien libre-service ont un propriétaire privé qui continue à percevoir des loyers de l'ancien locataire. À la condition que ces locaux soient disponibles et à vendre, la commune pourrait faire valoir son droit de préemption, et proposer un ou des commerces à loyer modéré pour rendre une attractivité commerciale au centre bourg** », propose Thierry Ozenne. Il souhaite la création d'une Union commerciale afin d'avoir un seul interlocuteur.

Le marché du mercredi matin pourrait être dynamisé par la venue annoncée d'un boucher et d'un poissonnier. Par ailleurs, un groupe de travail est créé en vue de proposer la tenue d'un marché le vendredi soir, place Paillaud.

### Démission

Pascale Ducrocq, conseillère municipale, a présenté sa démission. Elle sera remplacée par Jimmy Do.



La première tranche des travaux de réhabilitation du château de Creully pourrait concerner les écuries. © Ouest-France



# ACTUALITÉS

déchets

## Aunay-sur-Odon - La collecte des déchets ménagers à PréBocage en chiffres

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr), lundi 28 février 2022, 228 mots

### 10 000 foyers

PréBocage Intercom regroupe 27 communes, soit 25 155 habitants, ce qui représente un peu plus de 10 000 foyers inscrits au service de collecte des déchets.

### Presque un quart

En 2021, plus de 22 % des déchets déposés dans les sacs jaunes ne sont pas bien triés et sont donc non valorisés (contre 19,4 % en 2019).

### Redevance

Les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères 2022 sont pour un foyer composé d'une personne avec un volume de 80 l et avec 18 levées par an : 145 € contre 129 € en 2019.

Pour deux à trois personnes avec un volume de 120 l et 18 levées annuelles : 190 € contre 170 €.

Pour quatre à six personnes avec un volume de 180 l et 18 levées annuelles : 260 € contre 232 €.

Pour sept personnes et plus avec un volume de 240 l et 18 levées annuelles : 332 € contre 296 €

Pour les habitants en immeuble, badge d'identification pour un volume de 30 l avec 52 ouvertures : 145 € contre 129€

Pour les professionnels avec 30 levées par an, un volume de 360 l, 26 passages sacs jaunes, 5 m<sup>3</sup> par semaine en déchetterie : 635 € contre 567 € en 2019. Pour un volume de 660 l : 1 220 € contre 1 090 €. Pour un volume de 770 l : 1 450 € contre 1 294 €.

La taxe générale sur les activités polluantes augmentera de façon continue assurément jusqu'en 2025 pour atteindre 65 € la tonne. Elle était à 30 € en 2021, à 40 € en 2022.

## Les Monts-d'Aunay - Aunay-sur-Odon et Villers-Bocage. La collecte des déchets change pour limiter la hausse des prix

[actu.fr](https://actu.fr), jeudi 3 mars 2022, 530 mots

Augmentation des taxes pour l'enfouissement, des prestations pour la déchetterie... La collecte des déchets va changer à partir du lundi 7 mars pour limiter la hausse des prix.



De gauche à droite, Virginie Rivière, directrice du Pôle environnement et écologie, Marie-Emmanuelle Marie, coordinatrice du service valorisation collecte et recyclable et Christine Salmon, vice-présidente à PBI. © Sébastien Lucot

« On veut maîtriser les coûts, faire attention à ne pas faire subir aux administrés des hausses constantes trop importantes. »

C'est la politique menée par Pré-Bocage intercom qui a travaillé ces derniers temps pour revisiter et optimiser le service valorisation collecte et recyclable.

En effet chaque année, la grille tarifaire de la redevance incitative augmente. Ce sera encore le cas en 2022 pour les coûts de traitement, la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour l'enfouissement (+ 33 %) et les prestations pour la déchetterie (+ 54 %).

Question tri, les habitants du Pré-Bocage semblent être plutôt disciplinés d'après les constatations de l'intercommunalité. Cependant, des progrès sont encore possibles. Les refus de tri des sacs jaunes sont encore nombreux, de l'ordre de 22 % : « Les gobelets en plastique, les mouchoirs, les masques ne sont pas autorisés », rappelle Christine Salmon, vice-présidente du service valorisation collecte et recyclable.

Quels changements ?

Concrètement, le camion dédié aux ordures ménagères (bac noir pucé) va subir une modification des fréquences de collecte. Dans toutes les communes de moins de 2 000 habitants, il passera désormais tous les 15 jours. Pour Aunay-sur-Odon, Noyers-Bocage, Caumont-l'Éventé et Villers-Bocage, il continuera de passer toutes les semaines.

Concernant le tri sélectif (sacs jaunes), pas de changement à prévoir.

Tarifs 2022

190 €. Un foyer de 2 à 3 personnes : 120 litres. 260 €. Un foyer de 4 à 6 personnes : 180 litres. La facture devra désormais être payée en quatre fois, tous les trimestres, contrairement à deux fois (tous les six mois). Le prélèvement automatique est possible, faire la demande auprès de Pré-Bocage intercom pour le choix du jour, paiement par chèque à l'ordre du Trésor public ou encore par carte bancaire.

Grâce à ce remaniement, 182 tournées sur l'année seront éliminées, Sur les quatre camions en service, l'un d'entre eux sera supprimé.

Cette réorganisation n'aura pas d'incidence sur le nombre d'agents de collecte. « Les contrats courts seront toutefois moins nombreux », explique Marie-Emmanuelle Marie, coordinatrice du service.

Moins de pénibilité, plus de sécurité

La pénibilité du travail des rippeurs et leur sécurité ont également été prises en compte. Sur les routes départementales, les camions de collecte circuleront désormais dans les deux sens pour éviter aux agents de traverser la chaussée. Deux rippeurs seront présents systématiquement à l'arrière.

Pour l'usager, la hausse des prix sera de 12 % cette année, « limitée grâce aux efforts de chacun », assure Christine Salmon. « Si on arrêta de trier nos déchets, la note serait encore plus salée. »



Les sacs poubelles déposés hors des jours de collecte et parfois éventrés sont au cœur des problèmes de propreté de la ville.

## Poubelles : dernier avertissement avant les contraventions

### Service public

Dans un premier quartier, des bordereaux invitant à respecter les modalités de collecte des ordures ont été déposés.

Les élus ont décidé de sévir. Face à trop d'incivilités en ce qui concerne le dépôt anarchique des ordures et à des moments irréguliers, des amendes vont finir par être dressées. Début février, des habitants du secteur quartier et avenue de la Gare ont reçu à domicile un bordereau stipulant que le risque de verbalisation est réel. En ce qui concerne la collecte des déchets dans le quartier de la Gare, il est rappelé que "pour les ordures ménagères devant être mises à disposition le mardi et le vendredi à partir de 6 h, il faut sortir les déchets au plus tôt la veille après 19 h. Quant aux déchets recyclables en sacs jaunes, attendus le vendredi à partir de 6 h, le mieux est de

sortir les déchets le matin avant la collecte ou, au plus tôt, la veille, après 19 h." Ces courriers de rappel à l'ordre vont certainement se multiplier, à l'avenir, dans tous les quartiers de la ville où il y a du laisser-aller. A l'Intercom de la Vire, au Noireau, c'est Marie Sallard qui est chargée du suivi administratif du service Déchets/Déchèteries. Elle rappelle que "le ramassage des déchets est une organisation complexe avec des camions bennes de grande capacité et des véhicules moins grands quand il s'agit d'aller chercher des sacs poubelles dans les plus petites impasses".

### L'agent de ville sera assermenté

Elle insiste sur l'utilité d'appeler le service par téléphone au 02 31 66 28 33 si une personne a un doute sur les bonnes modalités de dépôt des sacs dans sa rue, "plutôt que de faire n'importe quoi..." En parallèle, à la mairie de Vire Normandie, sont indiqués les risques encourus en

cas d'incivilité. "Une amende de 2<sup>e</sup> classe est à craindre, pouvant s'élever jusqu'à 150 euros." Au printemps 2022, l'agent de ville de police municipale, surtout chargé jusque-là des questions de stationnement et de circulation, sera parfaitement assermenté pour ouvrir les sacs poubelles problématiques et y dénicher des indices permettant d'identifier leur "propriétaire". Dans quelques semaines ou quelques mois tout au plus, les premières amendes vont donc certainement commencer à "pleuvoir". Résidant dans le quartier de la cour de Neuville, non loin de la gare, Christian Malon, retraité et ancien élu, constate bien parfois quelques incivilités au sujet des poubelles laissées à l'abandon. Mais à Vire, la situation est loin d'être gravissime "si on compare par exemple avec ce que l'on constate à Marseille". Néanmoins, si après tout un travail de pédagogie, les problèmes demeurent, il ne trouve pas non plus aberrant de sévir...

NUMÉRIQUE

## Sobriété numérique : pourquoi les collectivités doivent stimuler les filières de recyclage et de réemploi

Publié le 07/03/2022 • Par David Picot • dans : France



Phovoir

Actrices incontournables de la sobriété numérique, les collectivités territoriales s'organisent pour être « plus responsables », notamment en stimulant les filières locales de recyclage et de réemploi des matériaux. Etat des lieux depuis le Forum des Interconnectés, qui s'est déroulé à Nantes les 2 et 3 mars.

[Lire la suite](#)



## La Chapelle Darblay, papeterie de papier recyclé, va pouvoir redémarrer



Travailleurs, syndicats et écologistes sont soulagés. Près de Rouen, la Chapelle Darblay, le dernier site français à même de fabriquer du papier journal et d'emballage 100 % recyclé, est en passe d'être sauvée.

[Lire la suite](#)